

qu'ils avoient mis le feu à un des plus riches Magazins de la Ville, & qu'ils avoient ruiné les Forts des Jesuites & des Benedictins.

Sur cet avis Mr. du Gay-Trouïns s'avança & entra dans la ville sans opposition, ayant avec lui le Chevalier de Courserac & huit Compagnies de Grenadiers: Mrs. de Gouyon & de Beauve suivoient avec le reste des troupes, auxquelles il fut defendu, sous peine de la vie, de s'écarter & de quitter leurs rangs. Les prisonniers de la défaite du Sr. du Clerc, ayant brisé les portes de leurs prisons, s'étoient déjà repandu dans la ville, & enfonçoient les maisons qu'ils connoissoient les plus riches, pour les piller. Les Soldats excitez par l'avidité du gain, se débänderent, on en fit punir quelques-uns; on posa des corps de garde & des sentinelles dans plusieurs endroits; on ordonna des patrouilles pour marcher jour & nuit; toutes ces précautions ne pûrent pas empêcher le pillage, principalement la nuit, en sorte que le lendemain les trois quarts des maisons & des Magazins de la ville se trouverent enfoncez. Tout ce que purent faire les Officiers pendant le jour, ce fut de ramasser les effets & les Marchandises, dont les Soldats n'avoient pas pû se charger, qu'on mit dans des Magazins, & dont on confia la garde à des gens de confiance & à des Ecrivains des vaisseaux du Roi.

*Délivre
les prison-
niers Fran-
çois.*

Le 23. le Gouverneur *du Fort de Ste. Croix* se rendit par capitulation: les *Fort de Ville Gagnon, de St. Jean*, & les autres circonvoisins en firent de même, ainsi Mr. du